

Technicien Entrepreneur en Agriculture

Parcours maraîchage ou polyculture-élevage

Formation qualifiante homologuée de niveau 4 en 2 ans (RNCP 37612)

LA FILIERE AGRICOLE EN NORMANDIE RECHERCHE DES RESPONSABLES D'EXPLOITATION AGRICOLE, DES CHEFS DE CULTURES ET DES OUVRIERS COMPETENTS POUR ASSURER UNE PRODUCTION ALIMENTAIRE AGRO-ECOLOGIQUE. LA FORMATION TECHNICIEN AGRICOLE A POUR OBJECTIF DE REpondre A CETTE DEMANDE.

PREREQUIS

- Niveau BEP / CAP (niveau 3)
 - Avoir un projet professionnel dans le domaine agricole : grandes cultures, polyculture- élevage, maraîchage...
 - Faire preuve de motivation au test de rentrée en formation et être sensible au respect de l'environnement,
 - Contractualiser avec une entreprise agricole ou un groupement d'employeurs (statut du contrat d'apprentissage),
 - Avoir un intérêt pour l'agroécologie
- Bloc de compétences n°3 : Gérer et développer l'entreprise agricole en lien avec les acteurs du territoire

CERTIFICATION

Code RNCP : 37612

Organisme certificateur : Union Nationale des Maisons Familiales et Rurales d'Education et d'Orientation

Date d'enregistrement de la certification : 31/05/2023

OBJECTIFS ET COMPETENCES ATTESTEES :

Le titre de Technicien Entrepreneur en Agriculture octroie la capacité professionnelle à l'installation ouvrant des droits aux aides

Il délivre également le Certiphyto

La formation est évaluée selon les blocs de compétences suivants :

- Bloc de compétence n°1 : Conduire un atelier de production agricole dans une perspective de durabilité
- Bloc de compétences n°2 : Piloter et développer un atelier de production ou de transformation agricole

METHODES MOBILISEES

- Cours en salle de formation avec prise en compte du vécu en entreprise,
- Travaux pratiques, visites, mises en situation, travaux de groupe
- Formation alternée de périodes à la MFR et de périodes en entreprise.

DELAIS D'ACCES, DUREE ET DATES

L'inscription aux tests et entretiens de positionnement est possible à tout moment.

La formation Technicien Entrepreneur en Agriculture se déroule de septembre à juin sur deux ans.



TARIF(S)

Dans le cadre de l'apprentissage, le coût de la formation est généralement pris en charge par les organismes financeurs.

Le reste à charge de l'apprenant est dans ce cas égal à zéro.

Des informations plus précises vous seront transmises lors de la signature du contrat. Contactez-nous pour plus d'informations.

Les frais d'hébergement et de restauration sont à la charge de l'apprenti(e).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Validation par blocs de compétences (3 blocs). Chaque bloc de compétences est évalué par oral et écrit.

DEBOUCHES POSSIBLES

La formation débouche sur un engagement professionnel direct et varié :

- Responsable d'exploitation agricole,
- Salarié(e) agricole
- Maraîcher(ère),
- Technicien(ne) de production agricole,
- Responsable d'atelier
- Chef(fe) de culture

Poursuite d'études possible.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Les salles de formation et les espaces de vie sont accessibles aux personnes à mobilité réduite,
- Pour toute information concernant les adaptations de nos formations nécessaires aux personnes en situation de handicap, contactez notre référente handicap.

RESPONSABLES DE L'ACTION / CONTACT

Elise VUILLAMY, Directrice
Tél. : 02 35 34 71 22
Mél : mfr.coquereaumont@mfr.asso.fr

Rachel LAUER, Responsable de la formation / Formatrice
Tél : 02 35 34 71 22
Mél : rachel.lauer@mfr.asso.fr

Solinda MENDY, Secrétaire/Référente handicap
Tél : 02 35 34 71 22
Mél : solinda.mendy@mfr.asso.fr

En partenariat avec



MAJ le 04/07/2024